

# Offre d'emploi

## CHEF DE DIVISION – INTERVENTION ET ADMINISTRATION SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Sous l'autorité du directeur adjoint aux opérations, planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités opérationnelles du Service de protection contre les incendies en ce qui a trait aux opérations d'extinction, aux interventions en présence de matières dangereuses, de sauvetage et de secours en situation d'urgence et à la gestion d'activités préventives. Dirige, selon les principaux mandats attribués, les activités et les programmes reliés à la formation du personnel d'intervention, à la gestion de la santé et la sécurité au travail ainsi que l'administration du programme des plans d'intervention. Certains mandats tels que : l'acquisition, l'entretien et la mise en service des véhicules et des appareils spécialisés d'intervention d'urgence, des équipements de communication et des systèmes opérationnels de répartition, peuvent être attribués en cours de carrière. Supervise, par l'entremise de cadres de premier niveau, une équipe de plus de 110 employés permanents et de plus de 60 pompiers temporaires et à temps partiel répartis sur un territoire comptant huit (8) postes incendie.

Vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie ou toute autre formation jugée pertinente et vous possédez la certification d'Officier II conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie. Vous comptez au moins cinq (5) années d'expérience dans un poste de gestionnaire d'intervention d'urgence au sein d'un service de protection contre les incendies. Vous possédez une expérience diversifiée en gestion d'intervention d'urgence ainsi qu'une solide expérience dans la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Vous êtes reconnu(e) pour votre leadership et possédez d'excellentes habiletés administratives. Une formation de niveau universitaire constitue un atout.

Pour ce **poste cadre**, l'échelle de rémunération 2007 se situe entre 62 765 \$ et 87 732 \$, selon l'expérience à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

Pour soumettre votre candidature, visitez la section Emplois de notre portail à : [sherbrooke.ca/emplois](http://sherbrooke.ca/emplois) d'ici le **13 novembre 2009**.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones ainsi que les membres des minorités visibles ou ethniques.

L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.



[www.ville.sherbrooke.qc.ca](http://www.ville.sherbrooke.qc.ca)